



RAPPORT D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Modifications réglementaires en concordance avec
le Programme particulier d'urbanisme du secteur
D'Estimauville

1. ÉVÉNEMENT	2. ORIGINE	3. OBJET
Assemblée publique de consultation Date : 12 septembre 2016 , 19 h Lieu : Centre communautaire Monseigneur-Marcoux 1885, chemin de la Canardière	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Comité exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à sa concordance au programme particulier d'urbanisme du secteur D'Estimauville, R.C.A.5V.Q. 144.
4. PRÉSENCES		
Mme Julie Lemieux, conseillère municipale, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Mme Marie-France Trudel, présidente du conseil d'arrondissement de Beauport Mme Suzanne Verreault, présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou Mme Sonia Tremblay, conseillère en urbanisme, Service de la planification et coordination de l'aménagement du territoire Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou		
5. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION		
1. Ouverture (Marie-France Trudel) 2. Présentation du projet de règlement (Mme Sonia Tremblay) 3. Rappel du cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme et mention du fait que les dispositions du projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire 4. Période de questions et commentaires du public : un sommaire des interventions est présenté à la section 8 5. Clôture (Marie-France Trudel)		
6. DOCUMENTS DE PRÉSENTATION		
Présentation PowerPoint Fiches explicatives des modifications proposées (copies pour les citoyens)		
7. SOMMAIRE DE LA CONSULTATION		
Participation :		
Nombre de personnes présentes : 44		Nombre d'intervenants : 0

8. COMMENTAIRES ET QUESTIONS	
Public / Groupes d'intérêt :	Sommaire des interventions :
Sans objet	Aucune intervention concernant les modifications proposées pour les zones situées dans l'arrondissement de Beauport.
9. ANNEXES	
Sans objet.	
10. SUIVI RECOMMANDÉ	
Transmettre au Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire et au greffier de la Ville pour dépôt au conseil de ville.	
Préparé par :	Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
Date :	16 septembre 2016